



CHARTRE FEDCAN

IDENTITÉ DE LA FEdCAN



la FEdCAN est un réseau francophone, à vocation européenne, qui réunit:

- ◆ Les Conservatoires d'Abeilles Noires, sous forme d'associations à but non lucratif, d'établissement d'enseignement, de Centre d'Etudes Techniques Apicoles (CETA)
- ◆ Des structures partenaires soutenant la Fédération
- ◆ Des scientifiques spécialistes de l'abeille noire, sous forme de soutien/comité scientifique
- ◆ Tout autre structure respectant les conditions d'adhésion à la FEdCAN agréée par celle-ci

OBJECTIF DE LA FEdCAN



Promouvoir l'abeille noire auprès du public, des professionnels et des institutions, défendre et valoriser le travail des conservatoires

LES MISSIONS DE LA FÉDÉRATION



- ◆ Sensibiliser le public et les institutions aux intérêts de préservation de la sous-espèce d'abeille locale: l'abeille noire *Apis mellifera mellifera*
- ◆ Faire connaître le travail des conservatoires
- ◆ Militer pour une reconnaissance législative des conservatoires à l'échelle nationale et européenne
- ◆ Faire reconnaître l'intérêt économique, patrimonial et écologique d'une apiculture respectueuse de l'abeille noire
- ◆ Mettre en place des outils de création d'une base de données scientifiques et techniques sur l'abeille noire
- ◆ Développer des passerelles avec les instituts de formation apicole
- ◆ Promouvoir des offres locales/départementales de colonies d'abeilles noires auprès des structures et apiculteurs désireux de travailler avec la sous espèce autochtone.
- ◆ Définir les conditions pour être reconnu en tant que conservatoire, structure partenaire et/ou membre du comité scientifique par la FEdCAN



LES MISSIONS D'UN CONSERVATOIRE



- ◆ Sensibiliser le public à la préservation de la sous-espèce d'abeille locale: l'abeille noire *Apis mellifera mellifera*
- ◆ Collaborer avec les structures partenaires dans le cadre des missions de la FEdCAN
- ◆ Mener l'ensemble des ruches du Conservatoire en Abeille noire : pas de transhumance, pas de nourrissage au delà de ce qui est prélevé, pas d'introduction d'abeilles autres que des abeilles noires/locales, pas de sélection dans la zone coeur
- ◆ Mener les actions sur le conservatoire visant un degré d'introggression génétique inférieur à 20% dans les 3 ans suivant son adhésion à la fédération
- ◆ Mener les actions sur le conservatoire visant à rassembler un minimum de 200 ruches dans les 3 ans suivant son adhésion à la fédération
- ◆ Collaborer avec le comité scientifique pour faire remonter des données en vue de constituer une base scientifique et technique
- ◆ Mener des actions de communications et formation sur les enjeux d'une apiculture naturelle
- ◆ Développer une offre locale de colonies d'abeilles noires afin de pouvoir fournir les structures/apiculteurs environnants

LES MISSIONS DES STRUCTURES PARTENAIRES



- ◆ Faire connaître au public et institutions le travail de la Fédération et des conservatoires
- ◆ Œuvrer à la reconnaissance officielle de la Fédération et des conservatoires à l'échelle nationale et européenne
- ◆ Mettre en œuvre les montages financiers et d'aides à la FEdCAN et ses adhérents
- ◆ Mettre à disposition pour la FEdCAN et ses adhérents d'outils spécifiques (site web, laboratoire d'analyses, études, consultants)
- ◆ Oeuvrer à une protection législative efficace de la sous espèce *Apis mellifera mellifera* face au phénomène d'hybridation génétique
- ◆ Faire reconnaître l'intérêt économique d'une apiculture respectueuse de l'abeille noire

LES MISSIONS DU COMITÉ SCIENTIFIQUE



- ◆ Aider à la caractérisation des populations d'abeilles et de leur environnement sur les conservatoires
- ◆ Aider à la définition et mise en place d'outils de création d'une base de données scientifiques et techniques sur l'abeille noire
- ◆ Aider à la vulgarisation des connaissances scientifiques sur le sujet à l'échelle nationale et européenne phénomène d'hybridation génétique